

VILLE DE MONTRY

Budget ville

Note de synthèse

2017-2018

Table des matières

1.	Situation et orientation budgétaires de la collectivité	2
2.	L'exercice 2017	3
2.1	La section fonctionnement	4
2.2	La section investissement	5
3.	La chaîne des reports	6
4.	Le budget 2018	7
4.1	Section fonctionnement	8
4.2	Section investissement	9
5.	Encours de la dette	10
6.	Les projets communaux 2018-2020	10

1. Situation et orientation budgétaires de la collectivité

La situation financière de la commune est satisfaisante et donne enfin la capacité de s'engager dans des travaux de rénovations importants, en particulier dans le domaine de la voirie.

Les finances de la commune étant stabilisées en 2017, cet exercice sera notre exercice de référence pour envisager une simulation prospective pour les années 2018-2022. Bien sûr, cette vue prospective fait l'hypothèse, que l'état compense le manque à gagner généré par le dégrèvement de la taxe d'habitation à l'euro près et compense dans l'année. Ce à quoi il s'est engagé.

L'équipe municipale s'efforce de mettre en œuvre une politique continue d'amélioration du service aux habitants par les actions suivantes réalisées en 2017 :

- Un renforcement des services à la petite enfance (paiement en ligne des prestations périscolaire, aménagement espace Pergaud) ;
- Le recrutement d'un policier municipal ;
- Une réorganisation des services de la Mairie et le recrutement d'une responsable des services administratifs ;
- L'embauche de deux personnes aux services techniques et de deux vacataires à la saison des tontes) ;
- Le recrutement d'agent techniques pour le ménage, afin d'offrir un meilleur service aux écoles et aux associations.

Les orientations budgétaires sont focalisées sur notre capacité à générer de l'autofinancement afin de poursuivre la politique d'investissement. Notre objectif pour les années à venir est de faire en sorte de maintenir notre épargne brute (DRF-RRF)¹ à un niveau d'au moins 250 000 € en fin d'exercice. Ainsi le budget 2018 est construit en tenant compte de cette contrainte.

Les ressources de la commune n'augmentant que légèrement, par le biais d'une population plus nombreuse, nous devons maintenir un niveau de dépenses de fonctionnement constant, ou tout au moins contenu à l'inflation au cours des années à venir, tout en améliorant le service à la population. Ceci est possible et nous l'avons démontré. Nous continuerons donc dans cet esprit.

¹ DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement
RRF : Recettes Réelles de Fonctionnement

2. L'exercice 2017

Budget ville - fonctionnement			
	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Recettes			
Produits des services (70)	341 062	400 359	434 453
Impôts et taxes (73)	1 597 743	2 003 281	1 982 891
Produit fiscal	1 226 187	1 630 085	1 663 406
Attribution de compensation	371 556	371 556	300 368
Autres recettes fiscales		1 640	19 117
Dotations et participations (74)	951 458	911 120	927 576
Ensemble DGF	596 487	595 028	607 287
Compensation exonération TA/TF			37 078
FDPTP	112 342	113 559	117 657
Autres recettes			29 046
Autres dotations et participations (7488)	242 629	202 532	136 508
Autres recettes de fonctionnement (75)	148 072	93 149	33 702
Divers (013)	248 889	213 508	175 903
Total recettes de gestion	3 287 224	3 621 417	3 554 526
Produits exceptionnels (78)	1 679	1 540	4 722
Total recettes réelles	3 288 903	3 622 957	3 559 248
Dépenses			
Dépenses de personnel (012)	2 021 459	1 873 431	1 747 942
Charges à caractère général (011)	742 088	771 987	751 239
Prélèvement FNGIR (014)	0	282 097	282 097
Autres dépenses de fonctionnement (65)	128 778	120 678	157 714
Total dépenses de gestion	2 892 325	3 048 192	2 938 992
Épargne de gestion	394 899	573 224	615 534
Charges exceptionnelles (67)	1 100	370	602
Intérêts de la dette (66)	131 937	124 224	102 236
Total dépenses réelles	3 025 362	3 172 786	3 041 830
Épargne brute (résultat de l'exercice)	263 541	450 170	517 418
Remboursement du capital de la dette	157 820	161 452	141 766
Épargne nette (auto financement)	105 721	288 718	375 652
Report N-1			776 157
excédents cumulés			1 293 575
Dotation aux amortissements			

Le tableau ci-dessus appelle les remarques suivantes :

Il illustre la bonne situation financière de la commune, puisque la capacité d'autofinancement augmente depuis 2015. Résultat obtenu grâce à une gestion rigoureuse et à une maîtrise des dépenses, que ce soit au niveau des dépenses à caractère général, que des dépenses de personnel. La diminution de la MSB se confirme.

La différence de produit fiscal entre 2015 et 2016 est due à un changement de mécanisme de prélèvement du FNGIR.

Cette gestion rigoureuse appliquée depuis 3 ans, nous permet aujourd'hui de dégager 1 293 575 € d'excédents de fonctionnement, qui sont ainsi disponibles pour envisager d'importants investissements en 2018.

2.1 La section fonctionnement

Les charges à caractère générales se stabilisent à 750 000 €, on peut considérer que ce montant est l'étiage pour faire fonctionner la commune sans dégradation de services publics.

➤ Les charges de personnel

Par rapport à 2016, les charges de personnel diminuent de 6.7 %. Plusieurs facteurs de variation :

- Les départs volontaires de personnels ;
- Les recrutements à des salaires inférieurs ;
- Les départs en retraite.

Effectifs de la Mairie : 60 agents dont 44 titulaires de fonction publique territoriale. Sur ces 60 agents 51 sont actifs.

➤ Les charges de fonctionnement courant :

- le montant des dépenses est identique à celui de 2016, Nous retrouvons dans ces charges, l'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux et le fonctionnement du ST.

➤ Les charges de l'enfance

Ces charges, d'un montant de 1 277 567 €, couvrent le fonctionnement du périscolaire (accueil des loisirs), cantines, les fournitures scolaires, les études surveillées et les salaires correspondant.

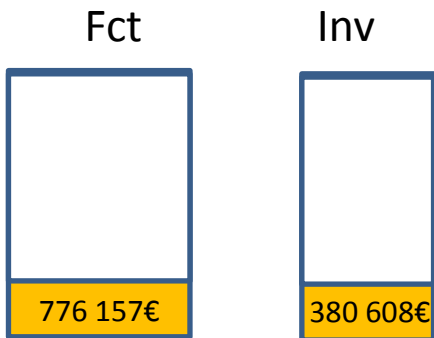
2.2 La section investissement

Commune de MONTRY - 77315			
Budget ville - investissements			
RECETTES	2015	2016	2017
13- Subventions d'investissement	203 953	514 721	140 056
10-Dotations, fonds divers et réserves	31 605	54 950	168 002
10222-FCTVA	12 078	16 724	96 071
10228-Taxe d'aménagement	19 527	38 227	71 931
024-Produits de cessions	492 116	0	142 321
Total des recettes réelles	727 673	569 671	450 379
021-virement de la sect fct (résultat de clôture N-1)	0	0	
	727 673	569 671	
excédents section invest. N-1	567 235	601 217	380 608
Total Recettes d'investissements	1 294 908	1 170 888	830 987
DEPENSES			
20- Immobilisations incorporelles	0	2 852	46 348
21-Immobilisations corporelles	158 045	625 976	458 167
23 - Immobilisation en cours			
16-Emprunts et dettes assimilées	157 820	161 452	141 766
Dépenses réelles	315 865	790 280	646 281
	359 902	0	
	17 924	0	
TOTAL Dépenses d'investissements	693 691	790 280	646 281
Résultat de l'exercice	601 217	380 608	184 706

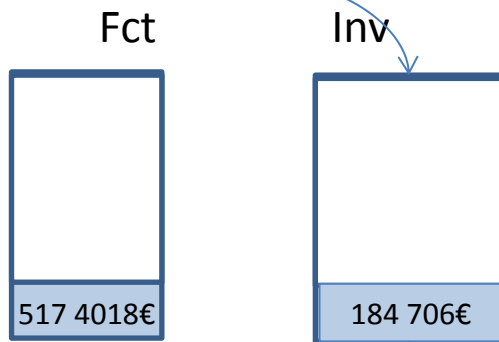
La politique d'économie d'énergie, d'entretien des espaces verts, des bâtiments publics se poursuit. En 2017, les travaux réalisés pour un montant de 458 167 € concernaient essentiellement les écoles, le centre de loisirs, les bâtiments de la Mairie et la sécurité routière.

3. La chaîne des reports

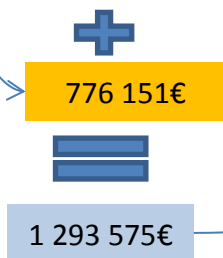
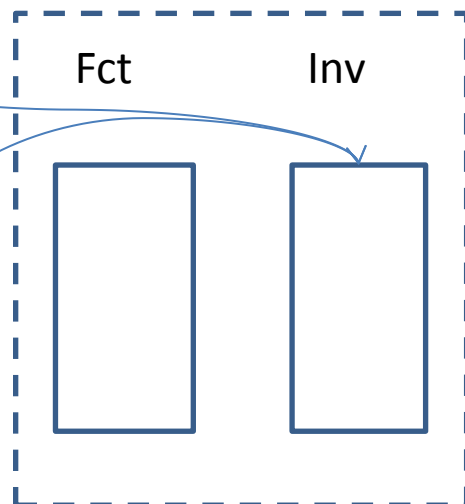
CA 2016



CA 2017



BP 2018



4. Le budget 2018

Le budget 2018 est élaboré en respectant les quatre règles d'or suivantes :

- Équilibre de chacune des sections ;
- Sincérité budgétaire : recettes et dépenses doivent être correctement et sincèrement estimées : ni surestimées, ni sous estimées ;
- Maîtrise des dépenses ;
- Prévision d'autofinancement pour la section fonctionnement ;

Le budget 2018 ne comportera pas d'augmentation de la fiscalité communale. Ce budget est dans la continuité d'une gestion rigoureuse appliquée depuis 2015.

4.1 Section fonctionnement

Commune de MONTRY - 77315			
Budget ville - fonctionnement			
	Réalisé 2017	BP 2018	
Recettes			
Produits des services (70)	434 453	425 675	redevances péri, EMS, cim, la Poste, salaire ass
Impôts et taxes (73)	1 982 891	1 989 862	
Produit fiscal	1 663 406	1 680 000	TH, TFB, TFNB
Attribution de compensation	300 368	295 862	CCPC
Autres recettes fiscales	19 117	14 000	
Dotations et participations (74)	927 576	915 987	
Ensemble DGF	607 287	607 287	Dotations ETAT
Compensation exonération TA TF	37 078	32 000	Dotations ETAT
FDPTP	117 657	126 700	Dotations Département
Autres recettes	29 046		
Autres dotations et participations (7488)	136 508	150 000	CAF, EMS dépt,...
Autres recettes de fonctionnement (75)	33 702	34 000	Free, Orange, loyers immeubles, remboursements EdF, Saur...
Divers (013)	175 903	50 000	remboursements maladie (CAE en moins)
Total recettes de gestion	3 554 526	3 415 524	
Produits exceptionnels (78)	4 722	0	
Total recettes réelles	3 559 248	3 415 524	
Dépenses			
Dépenses de personnel (012)	1 747 942	1 820 000	
Charges à caractère général (011)	751 239	800 000	
Prélèvement FNGIR (014)	282 097	282 097	
Autres dépenses de fonctionnement (65)	157 714	167 800	élus, collègue, Asso, CCAS, caisse écoles
Total dépenses de gestion	2 938 992	3 069 897	
Épargne de gestion	615 534	345 627	
Charges exceptionnelles (67)	602	1 000	
Intérêts de la dette (66)	102 236	103 086	
Dépenses imprévues		241 541	
Total dépenses réelles	3 041 830	3 415 524	
Épargne brute (résultat de l'exercice)	517 418		
Report N-1	776 157		
excédents cumulés	1 293 575	241 541	
Remboursement du capital de la dette	141 766	141 766	
Épargne nette (auto financement)	375 652	99 775	
Dotations aux amortissements			

Les dépenses imprévues représentent l'excédent prévisionnel.

4.2 Section investissement

Commune de MONTRY - 77315		
Budget ville - investissements		
RECETTES	CA 2017	BP 2018
13- Subventions d'investissement	140 056	0
10-Dotations, fonds divers et réserves	168 002	100 000
10222-FCTVA	96 071	70 000
10228-Taxe d'aménagement	71 931	30 000
024-Produits de cessions	142 321	0
Total des recettes réelles	450 379	100 000
021-virement de la sect fct (résultat de clôture N-1)		1 293 575
excédents section invest. N-1	380 608	184 706
Total Recettes d'investissements	830 987	1 578 281
DEPENSES		
20- Immobilisations incorporelles	46 348	7 000
21-Immobilisations corporelles	458 167	1 042 828
16-Emprunts et dettes assimilées	141 766	149 753
Dépenses réelles	646 281	1 199 581
TOTAL Dépenses d'investissements	646 281	1 199 581
Solde	184 706	378 700

En 2018, nous constatons un niveau de recettes d'investissement faibles : 100 000 €. Par précaution nous avons inscrit zéros subvention dans la mesure où même si des dossiers de demandes sont en cours, les réponses officielles ne sont pas connues à ce jour.

Ce point fait comprendre l'importance de générer de l'autofinancement pour conserver des facultés d'investissements. En effet, les investissements se financent de quatre façons : par l'autofinancement, par les subventions, par la vente de patrimoine et par l'emprunt. Pour notre commune le recours à l'emprunt

n'est pas souhaitable dans la mesure où notre taux d'endettement est significatif. Il ne l'interdit pas, mais par choix politique nous nous y refusons. D'autant qu'il n'y a pas de projet à financer pour l'instant.

Dotations aux amortissements

Pour la commune de MONTRY, la prise en compte des amortissements se fera sur les investissements réalisés en 2018, donc inscrits au budget 2019.

5. Encours de la dette

- Dette au 1^{er} janvier 2018 : 2 971 984 €
- Dette par habitant : 824.62 €
- Moyenne de la strate : 685 €

Capacité de désendettement :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
5.7 ans	10.8 ans	9.7 ans	9.1 ans	7.1 ans	6.3 ans

La capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne brute à cet effet. Le plafond national de référence à prendre en compte pour notre commune est 12 années. Il ne doit pas être dépassé.

6. Les projets communaux 2018-2020

A compter de 2018, nous engageons une campagne de travaux de voirie important. Trois chantiers sont aujourd'hui programmés :

- Réfection des tapis de chaussée de l'avenue de la République, dans sa portion comprise entre l'avenue de la gare et le fond de l'impasse ;
- Réfection des tapis de chaussée de la Paul Doumer, dans sa portion comprise entre Aristide Briand et la rue Pascal ;
- Réfection des tapis de chaussée de la rue du Moutier, dans sa totalité.

Le coût de ces trois chantiers s'élève à 550 000 €.

Les autres travaux sont de moindre importance, mais participent à l'embellissement et au maintien des équipements publics.

Les 120 000 € consacrés à l'alignement de la rue des Champs Forts pour l'acquisition des terrains par la commune est un préalable à la réfection de l'assainissement prévu en 2019. Ces travaux seront financés par le budget assainissement de la commune.

Conclusions : pour maintenir une épargne brute conséquente, capable de générer un autofinancement pour de l'investissement, il impératif de maintenir les dépenses de fonctionnement au niveau indiqué dans le tableau. Bien sûr, les recettes sont estimées avec prudence afin de rester dans la fourchette basse des évolutions des dotations (DGF) à venir. Il n'en reste pas moins que les recommandations gouvernementales incitent à toujours plus de vertu financière.
